

JUSTICE CLIMATIQUE ET FINANCEMENT INTERNATIONAL

À QUI LA FAUTE ?

La responsabilité humaine dans le réchauffement climatique fait consensus. Cependant, tous les humains ne sont pas responsables de la même façon. **On parle donc d'une responsabilité commune, mais différenciée (art.3 CCNUCC) entre les différentes parties.**

Responsabilité historique...

La révolution industrielle est liée aux énergies fossiles et concerne en premier chef les pays du Nord. Sur cette base historique, si l'on prend la période s'étalant de 1751 à 2017, les USA sont responsables de 25% des émissions de CO₂ (soit deux fois plus que la Chine). L'Europe des 28 n'est pas en reste : elle est responsable de 22% des émissions ; jusqu'en 1882, le Royaume-Uni (le premier pays industrialisé de l'histoire) était à lui seul responsable de plus de la moitié des émissions mondiales cumulées.

vs. responsabilité actuelle

La Chine est le pays le plus émetteur de CO₂ (les USA sont passés deuxième depuis 2006). Pourtant, si l'on prend les émissions par habitant, un chinois émet deux fois moins qu'un américain ; le milliard de personnes vivant en Afrique Sub-Saharienne émet 20 fois moins de CO₂ par habitant qu'un américain.

Les pays riches le sont bien souvent grâce à l'exploitation de ressources naturelles (donc de l'environnement) et de l'exploitation des populations qui vivaient de ces ressources. Ces populations, majoritairement des pays du Sud, sont donc moins responsables du réchauffement climatique, ont déjà été victimes du développement des États du Nord, et sont aujourd'hui aussi les premières victimes du dérèglement. Ces pays subissent déjà les conséquences de la crise environnementale et seront en première ligne pour la suite. C'est ce qu'on appelle l'**injustice climatique**, et c'est un phénomène qui s'observe tant à l'échelle globale qu'au sein de la Belgique: les plus pauvres subissent en premier lieu les conséquences de la crise climatique, tout en étant le moins responsables. Les États du Nord doivent donc, en plus de réduire leurs propres émissions, aider financièrement et technologiquement les pays plus pauvres à s'adapter et à limiter le réchauffement climatique.

"Climate finance":

Lors de la COP15 de Copenhague (2009) les pays riches ont promis qu'en 2020, **100 milliards de \$ par an** seraient rassemblés pour les pays du Sud. En 2016, 75 milliards de \$ ont ainsi transité pour remplir ces objectifs d'adaptation et de réduction d'émission des GES.

Toutefois, les États du Nord ne s'en sortent pas si bien ! Selon Oxfam, le financement international n'atteindrait en réalité que **20 milliards \$/an**. En effet, en épiluchant les financements déclarés par les pays, Oxfam s'est rendu compte que beaucoup d'entre eux ne sont pas de nouveaux financements, mais un changement d'étiquettes sur des financements de coopération préexistants. Si l'on ne garde que les transferts destinés à une action climatique significative, on réalise que l'objectif est loin d'être atteint.

JUSTICE CLIMATIQUE ET FINANCEMENT INTERNATIONAL

Différentes manières de participer à ce financement existent pour les pays du Nord : des subventions, des prêts à rembourser ou encore des annulations partielles de dettes détenues par un pays (du Nord) sur un autre (du Sud). Les subventions sont les plus à même de favoriser une dynamique efficace tout en assurant la souveraineté des pays aidés, car elles peuvent directement bénéficier aux communautés locales pour s'adapter au dérèglement climatique. En un mot, elles sont **accessibles**.

Au contraire, pour bénéficier d'un prêt, il faut remplir des conditions préétablies et pouvoir fournir un certain investissement de base pour démontrer qu'un projet est éligible (avoir un business model établi en somme, ce qui n'est pas une mince affaire!). Cette manière de procéder exclut de facto toute une partie de la population de ces pays, une manière de faire qui ne respecte pas le principe de justice climatique qui doit être au cœur de chaque effort visant à lutter contre la crise climatique. Pourtant, une majorité des financements sont justement des mécanismes liés à la dette. Exemple : la majorité de la contribution de la France à la "climate finance" est de l'ordre de la dette, elle augmente donc "juste" les prêts qu'elle accorde à l'international.

La Belgique est :

Bonne élève

La Belgique a délivré 98% de sa contribution sous forme de subventions et elle a aussi fait le choix d'orienter son financement sur l'adaptation aux changements climatiques, ce qui est un effort politique beaucoup plus grand que des contributions sous forme de dette et destinées à l'atténuation au changement climatique, et que nous devons soutenir ! Comment tenir compte de ces différences de contribution ? Vaste question qui sera sans nul doute discutée à la COP26 !

Mauvaise élève

- Mais le montant total apporté est insuffisant au vu de l'urgence de la situation ;
- Depuis le 31 décembre 2020, la Belgique n'a plus d'engagement en termes de financement climat international. Il est urgent qu'elle adopte une nouvelle contribution, additionnelle au budget de coopération au développement.

SOURCES POUR ALLER PLUS LOIN :

Sur la justice climatique

La justice climatique est inscrite dans la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques à travers le mécanisme international de financement qui passe par un "Fonds vert pour le climat". Pour en savoir plus :

- Le fonds vert : <https://www.cncd.be/Fonds-Vert-pour-le-Climat-refinancement>
- Le mécanisme de financement : <https://www.cncd.be/-financement-climat->

D'autres sources :

- Our World in Data, "Who has contributed most to global CO2 emissions?", 1 octobre 2019 <https://ourworldindata.org/contributed-most-global-co2>
- Jocelyn Timperley, "Who is really to blame for climate change ?", BBC Future, 19 juin 2020. <https://www.bbc.com/future/article/20200618-climate-change-who-is-to-blame-and-why-does-it-matter>
- Carbon Brief, "Interactive : How climate finance "flows" around the world", 6 décembre 2018 <https://www.carbonbrief.org/interactive-how-climate-finance-flows-around-the-world>
- Tracy Carthy, Armelle Le Comte, "Climate finance shadow report 2018", Oxfam, 2 mai 2018 <https://www.oxfam.org/en/research/climate-finance-shadow-report-2018>



CETTE FICHE A ÉTÉ RÉDIGÉE PAR LINO, DÉLÉGUÉE ONU BIODIVERSITÉ DU FORUM DES JEUNES, DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE RAMÈNE LA COP À LA MAISON.